## **CONTRAT et DEVIS VOM**



## A/ MES GARANTIES

- 1— La qualité du travail : Mes garanties : Étant auteur de nombreux livres, je vous garantis une biographie de haute tenue littéraire. Ce qui n'empêchera pas qu'elle s'adaptera et s'identifiera à votre personne comme si c'était vous qui l'aviez écrite, car avant tout c'est votre œuvre. Lorsque je reprends l'écoute de vos enregistrements, je me mets à votre place pour transcrire vos paroles, vos mots dans la meilleure tournure de phrase et d'expression littéraire. Lors de chaque séance, je vous remets la transcription de la précédente. Ceci vous permettra de vérifier la qualité du travail, de finaliser personnellement étape après étape et ainsi de suite jusqu'à la fin de votre livre.
- **2— L'écoute objective :** Je vous assure d'une écoute attentive basée entièrement sur vos besoins.
- **3** La confidentialité : Je m'engage à une totale discrétion sur les conversations, les écrits et sur tout ce que vous m'aurez confié.
- **4** Le respect : C'est votre livre. Tout ce que vous aurez décidé sera exécuté. Ma seule intervention se bornera à clarifier, enrichir, suggérer.
- **5** La liberté de choix : Vous déciderez de la fréquence, du lieu, du rythme des séances d'écoute et à tout moment vous pourrez mettre fin à notre collaboration sans me devoir aucune indemnité à part le travail effectué.
- **6** La sécurité de paiement : Je ne vous demanderais aucun paiement à l'avance. Vous réglerez uniquement le travail réalisé jusqu'à la fin de votre livre. Chaque somme versée fera l'objet d'une facture.
- 7— L'accompagnement : Si vous le désirez, je m'engage à vous livrer à main propre votre livre après la présentation d'un devis avec plusieurs choix de maquettes de couvertures, de papier, du nombre d'exemplaires, etc.
- 8— Je me réserve le droit de refuser tout travail contraire aux lois, aux bonnes mœurs ou à mes convictions.

# **B/DÉROULEMENT DES PRESTATIONS ET COÛT**

## **GÉNÉRALITÉS**

- Normalement, tout commence par un entretien téléphonique pour établir un climat de confiance. Vous m'exposez dans les grandes lignes votre projet de livre. Cet entretien se termine généralement par une prise de rendez-vous.
- Le but de ce premier rendez-vous, <u>sans aucun engagement de votre part</u>, est de voir si le courant passe bien entre nous. Vous me détaillez votre projet de livre. Ensuite, nous nous livrons à une suite de questions/réponses. N'hésitez pas à préparer vos questions et surtout posez toutes celles qui vous passeront par la tête. <u>CETTE PREMIÈRE RENCONTRE DE PRISE DE CONTACT N'EST PAS FACTURÉE.</u>
- Il est difficile, voire impossible, d'établir un devis global précis ou un forfait, car chaque biographie est unique et elle peut varier de 100 à 200 pages voire plus. Un devis ou un forfait est hasardeux et conduirait à un travail bâclé.
- Une biographie demande en moyenne 10 à 15 séances.
- Une séance classique se décompose en :
- 1 heure d'entretien enregistrée au dictaphone et prises de notes.
- 4 heures en moyenne pour :
  - La retranscription sonore : Elle consiste à saisir au clavier l'enregistrement vocal mot à mot. Je considère cette étape primordiale. Elle me met dans « votre peau » pour être fidèle à votre personnalité.
  - La transcription littéraire : En respectant toujours votre personnalité, en me mettant à votre place et en faisant comme si c'était vous qui écriviez.
  - La mise en page du récit (il faut compter 10 à 14 pages format standard livre A5 (148 X 210).
  - Éventuellement des communications téléphoniques pour des compléments d'information.
  - L'insertion de photos, documents divers.
  - Les recherches sur Internet pour divers besoins : Photos, images, références, etc.
  - La relecture et correction orthographique, grammaticale, etc.
  - L'envoi des pages rédigées par emeal pour modifications, ajouts, suppressions de votre part.
  - L'insertion de vos corrections et de vos modifications dans le texte en cours.
  - Le renvoi définitif pour finaliser le texte de la séance précédente.
  - L'intégration du nouveau texte dans ce qui a été précédemment écrit et validé dans l'ordre chronologique.
  - La prise du prochain rendez-vous.

## TARIF/COÛT

- Le tarif d'une séance est de 175 €: 1 heure d'entretien d'écoute + 4 heures <u>en moyenne</u> de retranscription brute et littéraire facturées à 35 € de l'heure. Ainsi, chaque séance, après acceptation de la transcription, vous sera facturée 175 € et votre biographie, définitive prête à l'impression, vous reviendra entre 1750 € à 2625 € avec les photos et la couverture du livre selon votre choix.
- Images, photos : L'intégration des photos, images, illustrations... sont comptabilisées dans le nombre de pages.
- Prestations comprises dans le prix définitif: Ce prix définitif comprendra sans aucune facturation supplémentaire :
  - Version électronique en format PDF envoyée par Emeal gratuitement
  - Formatage du livre: Chapitres, sous-chapitres, table de matières ...
  - Correction et relecture finale par moi-même.
  - Correction et relecture finale par une personne de mon entourage (très important).
  - Conception de la couverture recto verso.
  - Conception de la quatrième de couverture.
  - -Relations avec l'imprimeur.
  - Relations avec le transporteur.
  - Livraison à main propre de votre livre avec le nombre d'exemplaires désirés. Il faudra compter entre 10 et 20 € par exemplaire de 100 à 200 pages ( le prix de l'imprimeur varie en fonction de la quantité, de la qualité de la couverture, etc.).

## **CONDITIONS SI VOUS VOULEZ ÉDITER VOTRE BIOGRAPHIE**

- Si vous désirez faire éditer votre livre, vous êtes libre de choisir votre éditeur. Étant votre biographe, j'apparaîtrais comme coauteur sur la couverture et nous partagerons par moitié (50/50) les droits d'auteur.
- Si vous désirez faire éditer votre livre sur AMAZON, je peux m'en charger et il ne vous en coûtera RIEN et le point ci-dessus s'appliquera.
- Si vous faites éditer votre livre et que vous ne voulez pas que mon nom apparaisse, sur la couverture, à côté du vôtre ou que vous ne souhaitez pas partager avec moi les éventuelles royalties versées par l'éditeur; alors nous devrons commencer avant toute collaboration par signer un contrat où je m'engage à renoncer à mes droits de coauteur par le versement d'une somme qui correspondra au montant de la biographie arrivée à son terme. Dès le départ, une somme déterminée en fonction du type et de l'ampleur de votre biographie sera versée et le complément lors de la remise de la biographie prête à être éditée. Si notre collaboration n'arrivait pas à terme, évidemment, je m'engage à vous rembourser, comme stipulé dans le contrat, la somme versée initialement.

**Exemple :** Vous ne voulez pas que mon nom apparaisse sur la couverture ; ni partager les royalties. La biographie est prête pour l'édition. Un certain nombre de séances a été effectué et elle vous a coûté 2500 euros.

a/ Au début de notre collaboration, avant la première séance, nous signons le contrat nous liant réciproquement et vous me versez (par exemple) 1000 euros d'acompte.

b/ À la fin de notre collaboration, alors que votre biographie doit être transmise à l'éditeur, vous me versez le reliquat : 2500 - 1000 = 1500 euros.

#### **DIVERS**

- **Propriété du texte établi** : Les travaux et droits d'auteur demeurent la propriété du biographe (Victor Ojeda Mari) jusqu'à la livraison des prestations et après paiement intégral par le client des sommes dues.
- Modalités des règlements de prestations: Il est essentiel de noter que vous réglez au fur et à mesure de l'avancement de votre biographie après validation de chaque lot de pages remis. Lors de chaque règlement, vous recevrez une facture numérotée. Toute nouvelle séance ne pourra s'exécuter que dans la mesure où vous serez satisfait de mon travail et que j'aurais été réglé. À tout moment, vous pourrez mettre fin à notre collaboration. Vous ne me devrez rien si ce n'est le travail accompli. Le règlement se fait en espèce, par chèque ou par virement bancaire.
- Autres travaux : Tout autre type de travaux d'écriture et autres que celui stipulé par le contrat présent que vous me demanderez sera à définir et facturé 35 euros de l'heure.
- Frais de déplacement : Mes frais de déplacement kilométriques à partir de mon domicile sur Cenon, banlieue de Bordeaux, seront établis sur une base de 0,543 € du kilomètre, selon le barème 2015 de l'Administration fiscale pour un véhicule de 5CV. Le kilométrage sera déterminé par MAPPY.

Pour éviter les déplacements, nous pouvons réaliser votre biographie dans d'excellentes conditions à distance grâce à SKYPE par exemple ou par téléphone, ainsi que par tout autre moyen informatique et technique.

- Déroulement des séances de travail et conséquences : C'est vous qui déterminez le nombre d'heures 1, 2 (3 est le maximum) par séance et la fréquence : 1 ou 2 par semaine ; par quinzaine ; par mois; etc. En déterminant la fréquence des séances et le nombre d'heures, vous étalez également vos dépenses en fonction de votre budget ou de vos disponibilités. Ainsi, la concrétisation de votre biographie peut s'étaler sur quelques semaines ou plusieurs mois.

À tout moment, vous êtes libre d'arrêter les séances. Vous ne me devrez aucune indemnité ; uniquement le travail accompli.

Fait à:
Le:
Signature du client
Signature du représentant légal de VOM :